

Inauguration des ombrières photovoltaïques des parcs Spirou et Wave Island

Monteux (84)

Produire de l'énergie locale tout en améliorant le confort des usagers



© Terre et Lac

Pergola photovoltaïque du Parc Spirou



© Terre et Lac

Ombrières du Parking du Parc Wave Island

L'inauguration

Date : lundi 29 juin 2026

Lieu : Parc Spirou

Quartier de Beaulieu 84170 Monteux

Parking : entrée du Parc Spirou

Le programme

11h00 : Accueil sous la Pergola du Parc Spirou

11h15 : Discours suivi du geste inaugural

12h00 : Visite de la Pergola

12h30 : Cocktail

EDITOS

Patrice DE CAMARET - Maire de Monteux

À Monteux, nous avons la conviction que l'avenir se construit par des réalisations concrètes. Les ombrières photovoltaïques inaugurées aujourd'hui au sein du quartier de Beaulieu, sur les parkings publics des parcs Wave Island et Spirou Provence en sont une parfaite illustration.

Ce projet témoigne de notre volonté d'accompagner le développement de notre territoire en conciliant attractivité, innovation et responsabilité environnementale. Sur un site qui accueille chaque année des milliers de visiteurs, nous faisons le choix de produire une énergie renouvelable locale tout en améliorant le confort des usagers grâce à des aménagements adaptés aux réalités climatiques d'aujourd'hui.

Cette réalisation illustre également ce qui fait la force de Monteux : sa capacité à rassembler des partenaires publics et privés autour d'une ambition commune. Ensemble, nous démontrons que la transition énergétique peut s'intégrer naturellement dans les projets qui participent au dynamisme économique et touristique de notre ville.

À travers cette nouvelle infrastructure, Monteux confirme son engagement en faveur d'un développement durable, pragmatique et tourné vers l'avenir. Un avenir où l'innovation est mise au service de la qualité de vie, de l'attractivité du territoire et de la préservation de nos ressources.

Stéphane GARCIA - Président de la Communauté d'agglomération de Sorgues du Comtat

La transition énergétique n'est plus une perspective lointaine : elle se construit dès aujourd'hui, au cœur de nos territoires et de nos usages quotidiens.

L'inauguration des ombrières photovoltaïques situées sur les parkings publics desservant les parcs Wave Island et Spirou Provence illustre cette dynamique. Au-delà de leur performance énergétique, ces équipements traduisent une vision : celle d'un territoire capable d'innover, de valoriser ses atouts et de répondre concrètement aux enjeux environnementaux.

Pour la Communauté d'agglomération des Sorgues du Comtat, accompagner ce type de projet, c'est affirmer une ambition claire : faire de la transition écologique un levier de développement et d'attractivité. Produire une énergie renouvelable



locale, améliorer les services rendus aux habitants et aux visiteurs, préparer les mobilités de demain et renforcer l'exemplarité de nos équipements sont autant d'objectifs qui trouvent ici une traduction concrète.

Initialement conçu dans une démarche d'écoquartier visant à produire l'équivalent de sa consommation énergétique, le projet dépasse aujourd'hui cet objectif en générant davantage d'énergie qu'il n'en consomme. Sa production représente ainsi près de 70 % de la consommation énergétique des habitants de Monteux.

Cette réalisation démontre qu'en associant l'expertise des entreprises, l'engagement des collectivités et la confiance des acteurs du territoire, nous pouvons faire émerger des projets utiles, innovants et porteurs de sens.

C'est cette capacité à agir collectivement qui nous permettra de relever les défis énergétiques et environnementaux des années à venir.

REPRESENTANTS DE NC VAUCLUSE : les groupes TERRE ET LAC SOLAIRE et NEO SOLAR

Sébastien FENET - Directeur du groupe TERRE ET LAC

Gauthier GHEYSEN - Président de NEO SOLAR, filiale de GROUPE NEO

Depuis plus de dix-sept ans, nos entreprises s'engagent dans le développement de solutions énergétiques durables au service des territoires. Au sein de NC VAUCLUSE, groupement réunissant TERRE ET LAC / CORFU Solaire (2009) et NEO SOLAR (2018), nous partageons une même conviction : la transition énergétique est d'autant plus efficace qu'elle s'intègre aux usages et crée une valeur concrète pour les habitants, les visiteurs et les acteurs locaux.

Cette ambition se concrétise aujourd'hui à Monteux avec l'inauguration des ombrières photovoltaïques des parkings et allées piétonnes du parc aquatique « Wave Island » et du « Parc Spirou Provence », réalisées en partenariat avec la Communauté d'agglomération Les Sorgues du Comtat et la Ville de Monteux.

Avec une puissance installée de 12,2 MWc et une production annuelle estimée à 17 727 MWh, cette infrastructure permettra de couvrir l'équivalent de la consommation électrique de près de 8 000 habitants tout en évitant l'émission de 558 tonnes de CO₂ chaque année. Mais au-delà de sa performance énergétique, ce projet illustre notre volonté de concevoir des équipements à double utilité, capables de répondre simultanément aux enjeux environnementaux et aux besoins des usagers.



Les ombrières et pergolas déployées sur l'ensemble du site offrent ainsi une protection efficace contre les fortes chaleurs estivales et les intempéries, tandis que les bornes de recharge accompagnent l'évolution des mobilités. Cette approche permet d'améliorer durablement le confort des visiteurs tout en produisant une énergie locale, renouvelable et décarbonée.

Sur ce site touristique emblématique du Vaucluse, nous sommes particulièrement fiers de contribuer à renforcer l'attractivité du territoire tout en participant activement à ses objectifs de transition énergétique. Cette réalisation démontre qu'il est possible de concilier innovation, performance environnementale, qualité d'usage et développement économique.

Avec ce projet, NC VAUCLUSE signe une réalisation qui dépasse la seule production d'énergie : un véritable projet de territoire, au service d'un tourisme plus responsable, d'une économie locale dynamique et d'un avenir plus durable.



Synthèse du projet

Programme d'ombrières de parkings, installées sur les aires de stationnement des Parcs de loisirs de Wave Island et de Spirou à Monteux (Vaucluse) :

- **Superficie** : 8,2 hectares, soit l'équivalent de 12 terrains de football
- **Puissance globale installée** : 12 219 120 Wc (\approx 12,2 MWc)
- **Production annuelle estimée** : 17 727 MWh
- **Équivalent de la consommation électrique annuelle** : environ 8 000 habitants
- **Réduction des émissions de CO₂** : 558 tonnes par an
- **Nombre total de modules photovoltaïques** : 26 926
- **Bornes IRVE** : 40 points de recharge de 11 kW sont répartis sur les deux sites.

Situés à Monteux, les parcs d'attraction **Wave Island** et **Spirou** accueillent aujourd'hui un programme photovoltaïque d'envergure régionale, déployé sur leurs aires de stationnement.

Il couvre en ombrières l'ensemble des parkings des parcs et au-delà offre une qualité d'accès aux installations de loisirs avec des pergolas photovoltaïques de taille exceptionnelle, illustrant une nouvelle génération d'infrastructures énergétiques ayant pour objectifs de **produire de l'électricité tout en améliorant le confort des usagers (protection solaire et intempéries)**.

Cet ensemble photovoltaïque s'inscrit pleinement dans une dynamique territoriale visant à :

- Accélérer la transition énergétique et produire une énergie décarbonée
- Valoriser le foncier artificialisé
- Générer des retombées économiques locales.



Historique et genèse du projet

Le projet photovoltaïque de Monteux s'inscrit dans une démarche ambitieuse portée par la Communauté d'Agglomération des Sorgues du Comtat, visant à valoriser ses espaces de stationnement à travers des solutions innovantes conciliant aménagement du territoire et production d'énergie renouvelable.

Dans ce cadre, un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) a été lancé en août 2022 afin de faire émerger rapidement un projet structurant, répondant à un double objectif : **développer une production locale d'électricité photovoltaïque tout en améliorant le confort des usagers des parkings grâce à des dispositifs d'ombrage.**

Au-delà de cette ambition fonctionnelle, la collectivité a fixé plusieurs orientations fortes :

- Valoriser durablement son patrimoine foncier,
- Produire une énergie locale et décarbonée,
- S'inscrire dans une démarche de sobriété énergétique et de développement des énergies renouvelables,
- Générer une dynamique territoriale en intégrant le projet à l'économie locale.

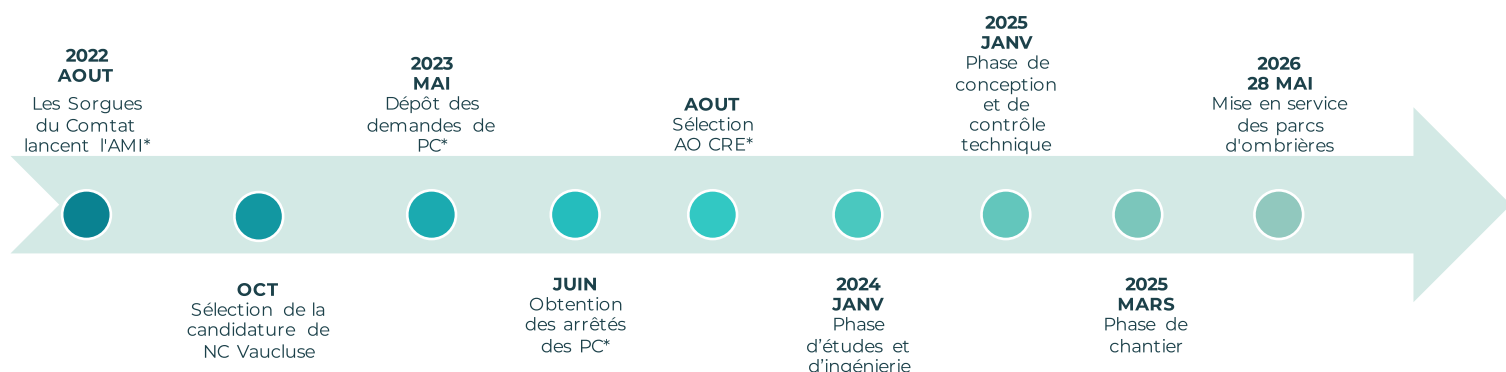
L'AMI a également posé des exigences élevées en matière de **qualité et de responsabilité** : le projet devait s'inscrire dans une approche globale, intégrant pleinement les **enjeux environnementaux**, notamment à travers le **choix des matériaux, la réduction des impacts et une conception exemplaire.**

Par ailleurs, une attention particulière a été portée à la dimension technique et architecturale, afin de garantir un **projet à la fois fonctionnel, maintenable et innovant**, en cohérence avec les usages du site.

Sélectionné à l'issue de cet appel à projets, le groupement NC Vaucluse, composé de TERRE ET LAC SOLAIRE et NEO SOLAR s'est engagé à prendre en charge l'ensemble des opérations nécessaires à la réalisation de l'installation — du développement au financement, jusqu'à l'exploitation et la maintenance — dans le cadre d'un montage juridique défini en concertation avec la collectivité, répondant concrètement aux ambitions initiales du territoire.



Le calendrier du programme



De mars à mai 2026, la dernière phase d'installation du chantier s'est déroulée dans un contexte particulièrement exigeant, les parcs restant en exploitation tout au long des travaux. Cette étape a nécessité une programmation fine et coordonnée afin de ne pas perturber l'accueil des visiteurs. Véritable travail d'horlogerie, elle a été menée en étroite collaboration entre les entreprises de construction, les équipes d'exploitation des parcs et la Communauté d'Agglomération Les Sorgues du Comtat, jusqu'à la finalisation des installations préalables à la mise en service et au raccordement Enedis.

Les entreprises présentes sur le chantier aux côtés de NC Vaucluse :

ARTELIA, ENEDIS, FONDASOL, HELIOS, NEOTRAVAUX, NEYRAND, PEC PAYSAGISTE, SAVI, SNEF, SOCOTEC, SOLUTION 30, SUD EST PREVENTION, SYNAPSUN, TECHNOCITY, TRANSPORTS ARNAUD.

Légendes

AMI : Appel à Manifestation d'Intérêt

PC : Permis de Construire

NC Vaucluse : groupement de CORFU Solaire (filiale du groupe Terre et Lac Solaire) et de NEO SOLAR (filiale du Groupe NEO)

AO CRE : Appel d'Offres de la Commission de Régulation de l'Énergie



Un modèle économique vertueux au service des collectivités

En signant ce partenariat, la Communauté d'Agglomération Les Sorgues du Comtat, propriétaire des terrains abritant les parkings, perçoit un loyer annuel ainsi qu'une soulte (redevance versée en une fois, à la signature de la convention).

Le projet repose en effet sur **une convention d'occupation du domaine public** permettant une valorisation directe du foncier public au bénéfice des collectivités. Cette redevance d'occupation a une durée de 30 ans.

L'électricité produite est injectée sur le réseau public exploité par ENEDIS, contribuant ainsi à l'approvisionnement énergétique local.

Enfin, le développement, le suivi de chantier et la construction des installations sont assurés conjointement par TERRE ET LAC et NEO SOLAR. La maintenance de la centrale sera quant à elle assurée par TERRE ET LAC.

Enfin, le projet s'inscrit pleinement dans les objectifs de solarisation des parkings portés par les évolutions réglementaires - (la loi Climat et Résilience et la loi APER destinée aux parkings >1 500 m²) - et constitue un exemple concret de déploiement d'infrastructures photovoltaïques sur des sites recevant du public.

Un projet au bénéfice direct du territoire

Au-delà de sa dimension énergétique, le projet de Monteux génère des retombées concrètes et durables pour le territoire :

Valoriser durablement le patrimoine foncier

S'inscrire dans une démarche de sobriété énergétique sur au moins 30 ans.

Zéro artificialisation

S'inscrire dans une logique de sobriété foncière en exploitant des surfaces déjà artificialisées, sans consommation d'espaces naturels ou agricoles.

Transition énergétique

Produire une énergie locale et décarbonée.

Retombées économiques

Générer des revenus directs pour les collectivités (redevance, fiscalité), tout en renforçant l'attractivité du territoire et en soutenant le développement économique.



Un projet au service des utilisateurs

Les infrastructures apportent des services concrets aux visiteurs :

- **Zones d'ombre en période estivale**

Grâce à l'installation d'ombrières photovoltaïques, les usagers bénéficient tout d'abord de **zones d'ombre étendues**, particulièrement appréciées en période estivale. Ces aménagements contribuent à limiter l'échauffement des véhicules, à améliorer le confort thermique des visiteurs dès leur arrivée sur site et à créer des espaces plus agréables lors des fortes chaleurs.

- **Protection contre les intempéries**

Les structures assurent également une **protection efficace contre les intempéries**. Ce dispositif permet d'optimiser les conditions d'accueil du public tout au long de l'année, en sécurisant les déplacements et en améliorant l'usage des parkings quelles que soient les conditions climatiques.

- **Intégration de solutions de mobilité électrique (bornes de recharge)**

- Enfin, le projet intègre des **solutions de mobilité durable**, avec l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques directement sur site. Ces bornes sont encadrées par des normes strictes garantissant sécurité, compatibilité et performance. Cette dimension vient renforcer l'utilité des infrastructures en accompagnant l'évolution des usages et en facilitant le développement de mobilités décarbonées à l'échelle du territoire.

Données techniques

Zone de parking du Parc Spirou

La pergola solaire est aménagée pour les autocars. Elle mesure 180 mètres de long et 7,20 mètres de hauteur et couvre plus de 7 600 m². Conçue comme une véritable gare routière, elle offre une capacité de stationnement de 12 autocars et constitue une réalisation technique d'envergure.



Les ombrières photovoltaïques simples et doubles destinées aux véhicules légers des usagers occupent une surface de 45 000m².
24 points de recharge sont par ailleurs mis à disposition, permettant **l'accueil de véhicules électriques**.



Ombrière piétonne réalisée entre le parking et le parc améliorant le confort des visiteurs.



Zone de parking du Parc Wave Island

Une pergola à destination de zone piétonne. La Pergola du Parc de Wave Island est longue de 90 mètres et large de 12 mètres. Implantée devant les caisses d'entrée, elle améliore significativement le confort des visiteurs en offrant des zones d'attente ombragées.



Les ombrières photovoltaïques simples et doubles destinées aux véhicules légers des usagers occupent une surface de 26 000m². 16 points de recharge sont par ailleurs mis à disposition, permettant **l'accueil de véhicules électriques**.



Présentation de Terre et Lac



TERRE ET LAC est un groupe français indépendant, pionnier du photovoltaïque, fondé en 2009 à Lyon.

Producteur d'électricité d'origine solaire, Terre et Lac intervient sur l'ensemble de la chaîne de valeur des projets photovoltaïques : conception, développement, financement, construction et exploitation. Cette approche intégrée permet au groupe d'accompagner durablement les collectivités et les acteurs locaux dans la mise en œuvre de leurs projets énergétiques. Sa filiale CORFU Solaire intervient ainsi dans la phase de conception, réalisation, pilotage du programme. Terre et Lac intervient dans la phase d'exploitation du site durant 30 ans.

Depuis sa création, Terre et Lac a conçu, développé et exploité plus de 950 installations photovoltaïques en France, sur tous types de supports : centrales au sol, toitures et ombrières de parking. Le groupe dispose aujourd'hui d'un portefeuille de projets en développement de plus de 950 MWc et vise un objectif de 1 GWc en construction ou en exploitation à l'horizon 2030.

Présentation de Neo Solar



Filiale du Groupe NEO, Neo Solar s'est imposée en quelques années comme un acteur reconnu du développement des énergies renouvelables en France.

Créée en 2018, l'entreprise est spécialisée dans la conception, le développement, la construction, l'exploitation et la maintenance de centrales photovoltaïques, qu'elles soient implantées au sol, sur toitures ou sous forme d'ombrières de parking.

Neo Solar accompagne les collectivités, les entreprises, les propriétaires fonciers et les gestionnaires d'infrastructures dans la valorisation de leurs espaces grâce à des solutions solaires adaptées aux enjeux de la transition énergétique des territoires.

L'entreprise s'appuie sur la puissance d'un groupe composé de plus de 40 filiales aux expertises complémentaires dans les domaines du BTP, de l'énergie, de l'immobilier, de l'environnement et des infrastructures, permettant ainsi de mener des réalisations d'envergure.



Contacts presse

Communauté d'agglomération de SORGUES DU COMTAT

Christelle HENGY

**Chargée de communication
institutionnelle**

06 23 92 04 76

christelle.hengy@sorguesducomtat.fr

Christine MAIGRET-AFFONSO

Chargée de communication stratégique

06 27 72 93 00

christine.maigret@sorguesducomtat.fr

Plus d'information sur :

www.sorguesducomtat.fr

TERRE ET LAC - PRESSE

**Caroline BOUCHARD Responsable
marketing et communication**

Tél. +33 6 63 36 58 13

Email : c.bouchard@terreetlac.com

Plus d'information sur :

www.terreetlac.com

NEO SOLAR

**Jessica CORTADE Responsable
communication GROUPE NEO**

Tél. +33 6 20 61 11 94

Email : jcortade@groupe-neo.fr

Plus d'information sur :

<https://neosolar.fr/>

Commune de MONTEUX

communication@monteux.fr

Plus d'information sur :

<https://www.monteux.fr/>

TERRE ET LAC – RELATIONS INSTITUTIONNELLES

**Loïc GRABER Responsable relations
institutionnelles & collectivités
territoriales**

Tél. +33 7 60 59 05 29

Email : l.graber@terreetlac.com

